Une relation qui est arrivée à maturité

Autor(en): **Fischer, Roland**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): **24 (2012)**

Heft 93

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-970879

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Une relation qui est arrivée à maturité

Entre recherche et politique, les rapports sont parfois difficiles. Mais féconds aussi, comme le montrent les 60 ans d'histoire du Fonds national suisse. *Par Roland Fischer. Photo: Annette Boutellier*

Commençons cette histoire par quelques chiffres: actuellement, le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) dispose d'un montant annuel d'environ 700 millions de francs pour l'encouragement à la recherche. Il y a six décennies, lorsqu'il a été fondé, la somme à disposition s'élevait à 2 millions. Cette explosion des moyens a-t-elle entraîné une hausse correspondante de l'obligation de rendre des comptes? Si le calcul n'est pas si simple, ces données reflètent cependant une partie du dilemme qui structure comme un fil rouge l'histoire du FNS: de qui est-il l'obligé? De la recherche uniquement, c'est-à-dire de ses bénéficiaires? Ou surtout de ses bailleurs de fonds, soit du politique?

Une telle question nous ramène un peu avant 1952, date de la création de cette fondation de droit privé. Pendant la «préhistoire» de l'encouragement de la recherche, la Confédération s'engagea très timidement. Peu après la naissance de l'Etat fédéral, elle s'offrit le Polytechicum de Zurich – l'actuelle EPFZ – mais seuls les cantons étaient responsables de la recherche fondamentale. A l'échelle fédérale, la question de l'utilité d'une recherche ne ciblant pas une application directe ne se posait donc pas. Dans les années 1930, certains cercles de chercheurs commencèrent à se mobiliser pour que la Confédération alloue plus de moyens. Berne répondit toutefois qu'il n'y avait pas d'argent et qu'il fallait trouver une autre source de financement. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, la Confédération initia une politique de création d'emplois: le souvenir du chômage massif après le premier conflit mondial était encore vivace. La communauté des chercheurs espérait toucher sa part de ces 5 milliards de francs, une somme gigantesque pour l'époque. Seul problème: il était impossible d'éviter une clause d'objectifs, et donc une discussion sur l'utilité de la recherche fondamentale.

Les partisans du projet s'efforcèrent de montrer que la recherche était susceptible de créer des emplois, mais personne n'était complètement satisfait de cette alliance. Par ailleurs, les cantons dotés d'une haute école rechignaient à l'idée de l'instauration d'une organisation centrale de la recherche. L'idée fut ainsi enterrée en 1942, sans tambour ni trompette.

Liberté de la recherche

A la fin des années 1940, lorsque la communauté des chercheurs, emmenée par Alexander von Muralt, physicien et médecin, fit une nouvelle tentative, elle se montra étonnamment offensive, en refusant d'emblée d'entrer en matière sur l'adéquation des moyens financiers en fonction d'une éventuelle utilité, et en affirmant la liberté de la recherche, envers et contre tout. La science ne pouvait réussir que si elle n'était liée à aucun objectif.

En 1952, le conseiller fédéral Philipp Etter annonça solennellement la fondation du FNS, en soulignant ce principe: «Même si c'est l'Etat qui avance les fonds, la science doit rester libre et non devenir une servante de l'Etat! La liberté est son principe vital!» Par la suite, les montants alloués au FNS ne cessèrent d'augmenter, de même que le nombre de projets déposés. Cette période fut, dans une certaine mesure, l'enfance insouciante de l'institution, avant l'entrée dans les rudes réalités de la vie, qui obligent à vous débattre avec des exigences venues de tous côtés. On échappait encore aux radars de la classe politique.

Dans les années 1970, le Fonds national dut affronter les premiers embruns. Entre-temps, les montants qui lui étaient accordés atteignaient une centaine de millions de francs. Mais ce n'est pas un dépassement de budget qui attira l'attention du politique sur le FNS. Cet intérêt fut plutôt la conséquence logique de son succès. La recherche fondamentale était devenue trop utile, son importance stratégique et économique trop évidente pour que les politiciens continuent de s'en moquer. Les parlementaires voulaient maintenant avoir leur mot à dire. Ce fut une période difficile pour le FNS, mais aussi une époque décisive et fructueuse pour le paysage suisse de la recherche: une politique de la science était en train de se déployer.

> «La science doit rester libre et non devenir une servante de l'Etat!»
> Philipp Etter, conseiller fédéral, 1952

Ces années turbulentes et marquées par la crise économique provoquèrent des changements décisifs. Premièrement, le FNS fut obligé d'abandonner son «principe de pureté» d'une recherche fondamentale autogérée. Les Programmes nationaux de recherche (PNR), dont les contenus sont définis par le politique et qui visent à apporter des solutions aux problèmes de société urgents, furent introduits en 1975. Deuxièmement, la politique de la science déboucha en 1984 sur l'acceptation par le peuple d'une loi

Examen des requêtes par des membres de la division sciences humaines et sociales du Conseil national de la recherche du FNS.

fédérale fixant le mandat du Fonds national: l'encouragement de la relève scientifique. Le FNS sortit renforcé de toute cette discussion sur son sens et son but. Dès 1985, les montants grimpèrent en flèche, pour dépasser largement les 300 millions en 1993.

Exigences d'utilité

Dans les années 1990, le FNS dut faire face une nouvelle fois à des «exigences d'utilité», le new public management ayant placé la politique d'encouragement de la Confédération sous le primat de l'efficacité. Un nouvel instrument d'encouragement, permettant au politique d'agir sur la structure de la place scientifique, fut introduit: les Programmes prioritaires de recherche, les actuels Pôles de recherche nationaux (PRN).

Heidi Diggelmann, qui présida le Conseil de la recherche entre 1997 et 2004, interprète rétrospectivement ces querelles récurrentes concernant l'influence du politique sur les contenus de la recherche comme un processus de maturation des deux parties. «Le respect mutuel est plus grand, du côté des politiciens comme des chercheurs», souligne-t-elle. Le budget du FNS connut alors une nouvelle augmentation.

Il semblerait qu'au cours des soixante dernières années, on ait également appris à se disputer de façon constructive sur l'utilité d'une recherche a priori «inutile». Et ces querelles vont se poursuivre. Pour la période 2013-2016, le FNS dispose d'un montant total de 3,65 milliards de francs, ce qui représente une hausse annuelle de 3,7 pour cent. Du côté des chercheurs, la «demande» a toutefois aussi augmenté, de 13 pour cent en moyenne au cours des dernières années. Le FNS, qui soutient chaque année environ 8000 chercheurs, a donc besoin de davantage d'argent pour les encourager. ■